

Historique

Par testament du 09/12/1904, Mme Marie Joséphine MESLIER épouse de Louis COTTE de JUMILLY, fait don à la commune d'une propriété aux fins expresses de créer un hôpital hospice dénommé «HOPITAL HOSPICE SAINT LOUIS ROI DE FRANCE» et destiné à « servir principalement aux vieillards des deux sexes, aux enfants délaissés et aux malades de la commune quand il y a lieu ».

Un décret présidentiel de M. MILLERAND daté du 22/06/1921 autorise la création d'un hôpital hospice. Les premiers pensionnaires occupent les lieux le 10/03/1928.

Au bâtiment initial, il est adjoint une maison de retraite, inaugurée en octobre 1969, pour une capacité de 69 lits. Cette même année, il est également envisagé la création d'une infirmerie destinée à recevoir les pensionnaires malades. La création d'un service de



Située sur la commune de St Georges sur Loire, la résidence « Saint Louis » est un EHPAD. Cette structure publique a pour mission d'accueillir des personnes âgées de plus de 60 ans quel que soit leur niveau de dépendance.*

médecine est donc décidée dans une construction neuve annexée aux bâtiments existants. Le nouveau bâtiment est inauguré en 1976 pour un service de médecine complété en 1989 par un service de long séjour.

Le 28/06/1995, un arrêté préfectoral reconnaît le statut de l'établissement comme hôpital local, comprenant un service de médecine de 15 lits, un service de long séjour de 10 lits et une maison de retraite de 91 lits dont 38 lits de section de cure médicale.

Au 01/01/2009, les lits de long séjour sont transformés en lits d'EHPAD.

L'arrêté du 29/03/2013 acte l'arrêt de l'activité de médecine et la transformation de l'établissement public de santé en établissement public médico-social. Il porte la capacité de l'établissement à 105 lits d'hébergement permanent et 6 places d'accueil de jour.

A compter du 01/05/2012, une convention de direction commune est signée avec les EHPAD Emile Dubois d'Angers de Savennières et Landeronde de La Possonnière. **Au 01/01/2015**, ces 3 EHPAD* ont officiellement fusionné pour devenir une nouvelle entité juridique : Les Résidences Les Ligériennes.

Abbaye - Saint Georges sur Loire

* EHPAD : Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes.

Les locaux

La chambre du résident
Des espaces de vie accueillants



Nos prestations

102 lits d'hébergement permanent

3 lits d'hébergement temporaire : l'hébergement temporaire s'adresse aux personnes âgées dont le maintien à domicile est momentanément compromis du fait d'une situation particulière (travaux dans la maison, transition entre une situation d'hospitalisation et le retour à domicile, absence momentanée des aidants professionnels...). Il peut également être utilisé pour soulager les aidants familiaux (vacances, maladie...) et/ou préparer l'entrée définitive dans l'établissement. Cependant, l'hébergement temporaire n'est pas une solution par défaut à utiliser dans l'attente d'une place qui se libère en hébergement permanent. La durée d'accueil ne peut excéder 90 jours par an.

6 places d'accueil de jour : l'accueil de jour accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée et vivant à domicile. Les activités proposées visent à préserver certaines capacités (intellectuelles, motrices...) et à donner des repères dans le temps et dans l'espace au travers d'une journée.

L'équipe

Personnel médical et paramédical : cadre de santé, infirmier(e)s, aides-soignants, AMP, Agent des services hospitaliers, psychologue, ergothérapeute, médecin coordonnateur, psychologue

Animation

Personnel de restauration et de services généraux

Direction et administration

Intervenants extérieurs : orthophoniste, podologue, masseurs-kinésithérapeutes, médecins libéraux, coiffeur, etc...

Soyez assuré que l'ensemble du personnel qui sera amené à vous entourer et à vous accompagner au quotidien, mobilisera tout son savoir-faire, son professionnalisme et toute son attention pour que vos conditions de vie soient les plus agréables et sécurisantes possibles.

L'équipe de direction